

LE LIEN EYSINAIS

Association

A.P.E.A.

Alliances pour Eysines d'Abord

Janvier 2002

Édito du Président Jean ETCHEPARE



Au lendemain des municipales, les composantes de la liste «Eysines communauté d'Avenir» ont décidé de créer une association dont les buts sont les suivants :

- Animer la vie sociale, économique, politique et culturelle à Eysines, et notamment créer un esprit de solidarité et des rapports amicaux entre ses membres.

- Rechercher ou mettre en place tout moyen de nature à faciliter l'octroi de services, conseils et assistance aux Eysinais.

«Le lien Eysinais» en est une émanation directe, avec 2 objectifs principaux :

- Permettre le compte rendu des interventions de nos élus
- Faire remonter les problèmes, suggestions et en règle générale toutes informations pouvant contribuer à améliorer la vie de tous les jours.

Pour cela les membres de l'association sont à votre disposition pour recevoir vos doléances et pour ce faire, des délégués de quartier ont été nommés : ils sont à votre écoute (voir page 4). Plus d'écoute, plus de dialogue, plus de compréhension des problèmes de quartier, plus d'information vers ceux qui se trouvent trop souvent isolés, sans interdépendance, telle est notre ambition.

Outre les permanences qui seront assurées le 3^{ème} samedi de chaque mois soit en Mairie soit dans les différents quartiers, nos élus sont prêts à vous rencontrer pour débattre d'un problème précis et ce, quel que soit celui-ci.

En un mot, plus de solidarité et plus de démocratie.

Si les préoccupations nouvelles et intercommunales ont des répercussions sur notre vie de tous les jours, l'amélioration de celle-ci au quotidien a également son importance.

De nos jours, il est aisé de donner pour une œuvre caritative, mais difficile de venir en aide à son voisin.

Évitons les erreurs du passé !

Faire entendre sa voix est plus qu'important. Pour cela 2002 est une année cruciale avec 2 échéances électorales majeures. Une participation massive est nécessaire et ce dès le 1^{er} tour, sans attendre un probable ou hypothétique 2^{ème} tour (comme pour les précédentes municipales, où le taux d'abstention fut de 48 %)

Le panel important de candidats et de partis doit permettre à chacun d'y trouver son compte.

S'il y a un deuxième tour, une mobilisation identique sera nécessaire. Le candidat représentant au mieux nos idées ou tout au moins une grande partie de celles-ci, doit pouvoir compter sur nous.

Bien sûr la victoire n'est jamais acquise et la route sera longue.

Avec vous, grâce à vous et pour vous, nous ferons en sorte d'en sortir vainqueur.

Qu'il me soit permis en guise de conclusion, en mon nom personnel et en celui de l'association, de vous présenter à vous, Madame, Monsieur ainsi qu'à votre famille nos meilleurs vœux pour 2002.

Jean ETCHEPARE

A une époque où le besoin de proximité et d'écoute se fait de plus en plus ressentir, l'apparition de nouveaux relais, proches de vos préoccupations et de vos attentes me paraît essentiel.

Je salue donc amicalement la publication du «Lien Eysinais».

Il constitue une étape importante qui, je le souhaite, contribuera à alimenter, avec pertinence et esprit de pluralisme, le débat démocratique local. Le Lien est désormais créé. Il vous appartient maintenant de l'entretenir. L'implication du plus grand nombre est en effet nécessaire car il existe aujourd'hui suffisamment d'enjeux communs et d'initiatives à prendre qui justifient la mobilisation des volontés et la mise en commun de nos atouts.

Vous êtes quotidiennement témoin de la spectaculaire évolution de l'agglomération bordelaise. Chaque commune, sans exception, contribue à la réalisation de ce vaste programme car une dynamique d'ensemble ne se conçoit qu'avec la participation de tous ces éléments.

La prise en compte des réalités de terrain, de vos souhaits comme de vos interrogations, m'apparaît comme un élément essentiel de la réussite de notre entreprise.

L'association «Alliances Pour Eysines d'Abord» a choisi de s'inscrire dans cette logique, nous ne pouvons que nous en féliciter. J'espère que vous serez nombreuses et nombreux à adhérer à cette initiative car un dialogue de qualité, fondé sur l'échange et la diversité, est un gage de réussite.

A l'heure des grands défis, cette ambition est légitime. Je souhaite que nous partagions tous, dès aujourd'hui, cette volonté afin de construire ensemble notre avenir commun.

En vous souhaitant une excellente année 2002, je vous adresse donc bien naturellement tous mes vœux de réussite.

Alain JUPPÉ



Bulletin d'humeur de Philippe CAZEAU

«UN ESPACE POUR LA RÉALITÉ EYSINAISE»

Un bref rappel des faits : en mars dernier, après 4 mandats successifs, le maire sortant était réélu en ayant réussi à rassembler sur son nom 28,81 % des électeurs inscrits. Au terme d'un quart de siècle de règne sur la commune, ce simple chiffre, un peu plus d'un Eysinois sur quatre, aurait pu amener Monsieur le Maire à accepter la modeste proposition de l'opposition que je conduis, à savoir retrouver les colonnes du journal municipal, afin que d'autres sensibilités que celle du quart de la population puisse s'exprimer.

Evidemment, refus. La loi du silence, on sait bien qui l'applique et qui elle sert. Ici comme ailleurs, aujourd'hui comme en d'autres temps.

Le «Lien Eysinois» brise l'omerta. Merci. Un «merci» d'autant plus vif qu'aucun parmi les Eysinois ne peut savoir ce qui se passe ici à la lecture du quotidien régional. La liste que je menais n'a même pas eu le droit de faire passer ses remerciements aux électeurs.

Depuis mars, cinq réunions du Conseil Municipal ont eu lieu. Il y fut successivement traité, puisque la loi y oblige, d'orientation budgétaire, du Budget lui-même, du Compte Administratif

2000, du Budget supplémentaire ; donc de vos impôts et de leurs emprunts, de leur utilisation réelle et, en fin de compte, de l'existence ou non d'une politique communale. En un mot, ces cinq conseils contenaient tous les éléments pour juger démocratiquement d'une action publique. Lequel d'entre vous peut s'estimer informé ?

Alors, interrogeons-nous sur la communication telle qu'elle est conçue par Monsieur le Maire, et telle qu'elle est approuvée de facto par le seul quotidien présent sur la place.

Comment s'étonner dès lors que la responsable locale de la censure ait fait

l'objet d'une tentative de promotion personnelle, parfaitement illégale, dont nous vous entretenons plus loin ? C'est dans ce cadre que nous allons réinventer le dialogue, le lien si je puis dire, entre les habitants d'Eysines. Il ne s'agira pas de développer un discours d'hostilité à la majorité municipale, de fulminer en attendant je ne sais quelle revanche. Il s'agira seulement de tenter de lever les coins du voile, de faire apparaître autant que possible la réalité Eysinaise, de convaincre qu'il n'y a pas de malédiction sur notre ville, qu'il est toujours possible d'être fier de se dire Eysinois, qu'il est toujours possible d'orienter cette grande et jadis belle banlieue vers le bon sens.

Il est malheureusement à craindre que notre attitude se heurte à l'opposition des gens en place, d'autant plus crispés qu'ils ont constaté eux aussi la fuite de la confiance. Inutile d'être devin pour savoir que les mois à venir ne vont pas ramener la sérénité dans les esprits, bien au contraire. Le vent tourne. Qu'il souffle à Eysines.

Philippe CAZEAU

06 62 06 48 26

philippe.cazeau@wanadoo.fr



URBANISME – ACTION ÉCONOMIQUE – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CCAS

A V E C L E S É L U S

FINANCES
SPORT ANIMATION
OMS/CEPAJ
MARCHES PUBLICS



SANDRINE PELLETAN
05 56 28 12 28

EDUCATION / ACTIVITÉS
PERI ET POST SCOLAIRES
ENVIRONNEMENT / TRAVAUX
COMMUNAUX / CENTRE AERE
ACAÉ



JOHNNY CARON
06 21 15 48 16

AFFAIRES SOCIALES
PERSONNES AGEES
CULTURE ET JEUNESSE
CEPAJ / CEAC / CEDAQ



JOELLE COULON
05 56 28 98 70 - 06 80 67 22 48

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2002

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2001

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le DOB constitue une formalité substantielle du budget lui-même. Aussi le législateur a-t-il prévu que les conseillers devaient disposer d'une note de synthèse préalable au débat. Mais c'est en l'absence d'information préalable qu'a eu lieu ce débat.

A travers les déclarations de l'Adjoint aux Finances, nous avons pris acte de la volonté municipale de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement : «il conviendra de poursuivre la recherche des économies de gestion dans tous les domaines et de limiter l'augmentation des dépenses courantes au niveau de l'inflation»
- Ainsi que d'utiliser la cagnotte : «la capacité d'autofinancement (18.600.000 Frs) permettra d'assurer le financement des investissements». Cependant, ce jour là, aucun projet d'investissement ne fût présenté.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2001

Vote du Budget Primitif (BP) pour l'année 2001

En totale contradiction avec les déclarations précédentes, Monsieur le Maire nous propose tout d'abord une augmentation des dépenses de fonctionnement de + de 20 % (le poste budgétaire passant de 63 Millions de Francs à 75 MF) alors que l'inflation n'a plus rien à voir avec celle à deux chiffres des années 1981.

A titre d'exemple : les carburants 350 000 Francs (+ 20 %) les catalogues et imprimés 599 000 Francs (+ 20%) sans oublier les indemnités des élus qui battent tous les records (+ 30%) à 845 000 Francs.

Malgré la cagnotte de 18.600.000 Francs, Monsieur le Maire nous demande de recourir à l'emprunt pour financer les dépenses d'investissement pour un montant de 6,3 millions de Francs. Nous avons voté contre ce budget.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2001

Vote du compte administratif pour l'année 2001

L'exécution du budget 2000 fait apparaître l'existence d'une cagnotte de 19 millions de Francs résultant du gonflement des dépenses de fonctionnement de 22 %.

On était en droit d'espérer qu'avec un tel excédent, le budget investissement serait complètement réalisé. Pas du tout ; à peine 70 % de ce qui était budgété a été réalisé. En examinant plus particulièrement les dépenses d'équipement, elles atteignent seulement 56 % du montant prévu et c'est pire pour les dépenses d'investissement par opération (dont fait partie la piscine d'été) à peine plus de 50 %.

Ainsi sur l'exercice 2000 par le jeu de l'excédent de fonctionnement et le faible taux de réalisation, en investissement, c'est une cagnotte de plus de 10.000.000 de Francs qui a été constituée en effectuant un prélèvement plus que nécessaire dans la poche des contribuables Eysinais. Projet de salle de gymnastique et de danse à Migron (6.000.000 Francs). Nous avons fait remarquer qu'un investissement d'un tel montant devait être l'occasion pour tenter de rééquilibrer la commune en développant enfin son Bourg, en choisissant un site d'implantation différent de celui proposé par l'équipe municipale c'est à dire sur la partie Ouest de la commune.

En effet, le site proposé étant l'objet de nombreuses critiques des concepteurs eux-mêmes : démolition du chalet de rugby immeuble de grande hauteur se fondant mal dans l'environnement pavillonnaire, nuisances sonores, absence de places de parking en relation avec la fréquentation, exigüité du site faisant dire à l'un des architectes présents au concours «il faudra un chausse-pieds pour réaliser le projet».

Pas de discussion ce sera à Migron. Les usagers iront stationner sur le parking appartenant à l'évêché et tant pis pour les nuisances.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2001

Budget Supplémentaire (BS) 2001

Le BS ayant pour but d'adapter les prévisions du BP d'avril 2001 aux nécessités budgétaires on aurait pu espérer un transfert des dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement en relation avec le DOB de mars 2001. Il n'en fut rien. Les dépenses de fonctionnement (77 MF) croissent encore de 2,15 Millions de Francs, et celles d'investissement continuent de stagner à 16,7 MF ; l'emprunt de 6,3 MF étant maintenu. Les jeunes Eysinais devenus contribuables paieront !

Nous nous sommes opposés à cette décision.

Autre point à l'ordre du jour qui pourrait être classé «création d'emploi pour mes amis».

Monsieur le Maire nous a demandé de transformer un poste de contractuel en poste de titulaire.

Première erreur : le poste n'existant pas officiellement c'est d'une création dont il s'agit.

Comme ce poste concerne la catégorie A de la fonction publique territoriale, sa publicité doit en être faite à l'échelon national afin que le concours soit ouvert à toutes les personnes possédant les diplômes requis.

Or que nous propose-t-on dans la délibération, c'est de transformer directement le poste de contractuel en poste statutaire, court-circuitant l'étape précédente : deuxième erreur.

Nous n'avons pas soutenu cette décision entachée d'illégalité et avons saisi le service du Contrôle de légalité de la Préfecture qui a accusé réception de notre observation et demandé à Monsieur le Maire de lui faire connaître sa décision.

Affaire à suivre...

Les investissements communaux en Francs:

On vous promet depuis plusieurs années des prévisions budgétaires d'investissements pour :

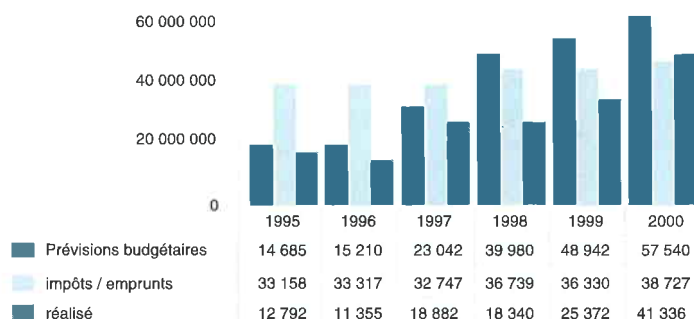
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	14 685 517	15 210 486	23 042 797	39 980 016	48 942 370	57 540 643

Pour cela, on vous a fait payer sous forme d'impôts et d'emprunts pour :

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
impôts	28 825 783	30 317 262	32 047 184	33 552 936	33 830 651	33 027 235
emprunts	4 332 469	3 000 000	700 000	3 187 000	2 500 000	5 700 000
total	33 158 252	33 317 262	32 747 184	36 739 936	36 330 651	38 727 235

Et on ne vous a donné que pour :

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
réalisé	12 792 471	11 355 349	18 882 746	18 340 634	25 372 470	41 336 843



La campagne préélectorale apparaît en 2000 et on pioche dans la cagnotte.

Je souhaite en premier lieu, vous féliciter pour la naissance de ce feuillet qui prouve une nouvelle fois (bien que cela ne soit pas nécessaire) votre volonté de vous impliquer dans la vie communale de la ville d'Eysines.

Ainsi, le besoin d'union et de travailler dans la durée et en proximité avec les habitants sont là des constats essentiels que l'on peut maintenant tirer des dernières élections municipales :

- L'union parce qu'elle doit s'imposer à tous, au-delà des sensibilités partisans ou rivalités de personnes, certes légitimes mais qui doivent s'effacer devant l'intérêt commun.*
- La durée et la proximité nécessaires pour appréhender au mieux les problèmes et réalités quotidiennes de toute nature concernant la commune d'Eysines (Enfance, Crèche, Vie associative, Développement économique, Emploi, Environnement et Qualité de vie, etc...).*

Aussi, je suis persuadé que « Alliances pour Eysines d'Abord » s'est créée dans cet esprit là. Ce feuillet, en plus d'exprimer vos projets et vos réflexions, devra surtout être un lien efficace ouvert aux Eysinaises et Eysinais afin de créer des échanges et des dialogues fructueux, indispensables pour mener à bien votre mission.

Je suis prêt à titre personnel et avec tous ceux qui partagent mon engagement politique, à œuvrer avec vous pour atteindre nos objectifs et préparer ensemble les futures échéances.

En vous souhaitant une excellente année 2002, je vous adresse tous mes vœux de réussite en espérant que cette parution recueille un vif succès.

Didier CAZABONNE

VOS DÉLÉGUÉS

Bourg 1 Roger BERNARD
10, rue des Accacias
05 56 57 90 06

Bourg 2 Martine DELANOË
4, allée Bel Air
05 56 28 95 10

Bourg 3 Robert HAMONIAU
21, rue Blaheraut
05 56 28 42 78

Jean PELETAN
24, rue de la Pompe-
Breteil
05 56 28 58 24

Bourg 4 Jean Claude PRAUD
266, avenue du Taillan

William LABAT
8, rue de Rosière
05 56 28 86 11

Vigean 5 Didier BOURDEN
73, rue du Collège Technique
05 56 57 61 31

Jean Claude CAUDERAN
49, rue du Collège Technique

Vigean 6 Jean Claude BELLOC
Rés. Grand Caillou, Appt 351
05 56 28 64 24

Vigean 7 Maurice METAIS
4, rue Jean François Millet
05 56 28 77 70

Robert SILES
7, rue Paul Verlaine
05 56 57 78 85

Vigean 8 Claude OLAZABAL
41, rue Rimbaud
05 56 28 71 53

Migron 9 Danièle SIGNAC
5, rue Gustave Flaubert
05 56 28 29 82

Migron 10 Jean Claude LEGLISE
11 4, rue des Azalées
05 56 28 57 63

La Forêt 12 Aurélie LOPEZ
29, rue de la Renaissance
05 56 28 43 04

La Forêt 13 Philippe LAPLACE
4, rue Jean-Ph. Rameau
05 56 28 62 63

La Forêt 14 Guy BONNARD
1, rue Maryse Bastié
05 56 47 40 48



SI VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES, OU SI TOUT SIMPLEMENT VOUS SOUHAITEZ DIALOGUER AVEC NOUS,
COMPLÉTEZ CE BULLETIN ET RETOURNEZ-LE SOIT AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION
12, RUE EUGÈNE DELACROIX 33320 EYSINES, SOIT AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION (facultatif) :

TÉLÉPHONE : Heures :